

sentons encore vivement le contrecoup de la crise américaine; comme, du reste, nous en exprimons la crainte à notre réunion de 1893.

Il est vrai que certaines opinions, peut-être optimistes, voient dans la hausse récente du blé, du bétail, des métaux, etc., des indices d'un retour prochain à la prospérité.

Je dois même, à la vérité des faits, admettre que le montant échangé entre banques, à la Chambre de compensation de Montréal (Montreal Clearing House) du 1er janvier 1895 à date est de \$247,000,000 contre \$232,000,000 dans la période correspondante de 1894, soit une augmentation de \$15,000,000 en faveur de 1895. Or, cette expansion graduelle et constante, qui paraît se produire aux Etats-Unis de même qu'au Canada, est généralement regardée comme étant de bon augure, d'autant plus que l'on semble constater également la reprise des industries et partant, du travail.

Je voudrais pouvoir dire que je partage entièrement cette confiance, mais il m'est impossible d'ignorer que la hausse dans les prix des articles de première nécessité, au lieu de provenir de la demande ferme de ces articles, pourrait bien n'être que l'effet des manipulations de certains spéculateurs qui, surtout depuis quelques années, font la hausse et la baisse à volonté, suivant leur intérêt du moment.

A tout événement, tirons tous ensemble de ces crises que nous subissons, des leçons de prudence et surtout d'économie. Tâchons de régler nos dépenses sur nos moyens et de proportionner nos affaires à nos capitaux.

Enfin, à titre de consolation, n'oublions pas tout à fait que si nous ne pouvons éviter des crises périodiques causées surtout par l'instabilité du caractère humain et des choses humaines (car, suivant l'expression d'un humoriste américain, il y a passablement de nature humaine chez l'homme) ces crises sont toujours suivies d'une période de récupération plus ou moins longue qui passe ensuite à une ère de prospérité.

Cette marche est constatée au moyen de statistiques recueillies par des observateurs sérieux.

Avons-nous passé par les deux premières périodes et sommes-nous à la veille d'entrer dans la troisième? Espérons-le.

Proposé par M. F. X. St-Charles, secondé par M. R. Bickerdike, que le rapport qui vient d'être lu soit adopté. Adopté.

Proposé par M. R. Forget, secondé par M. J. Price, que les remerciements des actionnaires sont dus à M. le président, à M. le vice-président, et à MM. les directeurs, pour leur bonne administration des affaires de la banque, pendant l'exercice financier qui vient de se terminer. Adopté.

Proposé par M. A. David, secondé par M. E. Hurtubise, que des remerciements soient aussi votés au gérant-général, à l'assistant-gérant, et aux autres officiers de cette banque, pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs. Adopté.

Proposé par M. J. P. Lebel, secondé par M. J. L. Coutlée, que l'assemblée procède à l'élection de MM. les directeurs de cette banque. Adopté.

Après le dépouillement du scrutin, MM. les scrutateurs font le rapport suivant :

Nous, scrutateurs dûment nommés à l'assemblée annuelle des actionnaires de

la "Banque d'Hochelaga," ce jour, déclarons les messieurs suivants élus directeurs de cette banque, pour l'année courante, viz :

MM. F. X. St-Charles, R. Bickerdike, Chs. Chaput, J. D. Rolland, J. A. Vailancourt.

(Signé),

E. CUNNINGHAM,  
F. DUBREUIL,  
Scrutateurs.

Montréal, le 15 juin 1895.

En déposant ce rapport, M. Cunningham dit qu'il est heureux de voir que les anciens directeurs ont tous été réélus, que c'était certainement ce que les actionnaires pouvaient faire de mieux et qu'il endossait de tout son cœur le témoignage de confiance donné à la direction de la banque d'Hochelaga.

Proposé par M. E. Cunningham, secondé par M. F. Dubreuil, que le rapport de cette assemblée soit imprimé et distribué aux actionnaires, pour leur information.—Adopté.

Et l'assemblée s'ajourne.

A une assemblée subséquente de MM. les Directeurs M. F. X. St-Charles fut réélu président, et M. R. Bickerdike vice-président pour l'année courante.

(Signé)

M. J. A. PRENDERGAST,  
Secrétaire et Gérant-Général.

## LA QUESTION DU GAZ

La question du gaz pour la ville de Montréal vient de faire un pas. Le conseil de ville a décidé que l'on offrirait à la compagnie un monopole de dix ans, à condition qu'elle ne ferait payer le gaz aux citoyens que \$1.00 par 1,000 pieds cubes, sans loyer de compteurs, pour l'éclairage aussi bien que pour le chauffage, avec les autres conditions incluses dans la soumission faite en 1893, en concurrence avec Coates.

Seulement, au lieu de faire de cette offre un ultimatum, on a laissé la porte ouverte à de nouvelles négociations, car la motion commence ainsi : "Que la prise en considération du rapport du comité de l'éclairage soit déferée à la prochaine réunion et que l'on offre à la compagnie, etc." Comme on le voit, le rapport du comité, acceptant les conditions exorbitantes de la compagnie : gaz à \$1.30 et \$1.20, monopole perpétuel, etc., est encore à l'ordre du jour et le conseil n'aura pas à reconsidérer sa résolution de lundi pour l'adopter. Ce qui est un grand avantage stratégique en faveur des partisans de la compagnie. Car il nous paraît évident que l'on va tout faire—*fas et nefas*—pour remporter l'adoption de ce rapport. Des symptômes graves sont visibles. L'organe du parti conservateur a pris la parole lundi matin pour combattre l'idée de la fourniture du

gaz par la ville. Dans les colonnes d'un autre journal où certain échevin a une grande influence, on a fait passer une correspondance anonyme développant les mêmes arguments. Il se fait un travail évident pour rallier autour de la compagnie du Gaz tous ceux sur qui les liens de parti ou les influences de coterie ont quelque prise.

L'on se contente de déclarer impraticable le projet de faire fournir le gaz par la ville elle-même; non pas parce que le gaz coûterait plus cher, mais parce que ce serait un prétexte à *boodlage*, à patronage, à tripotages, etc.

Les arguments dont on se sert se résument à ceci :

L'éclairage au gaz par la ville nous coûtera plus cher que de raison, parce que ce nouveau service municipal sera un prétexte à *boodlage* et, une fois le prix établi, on ne pourra plus obtenir de réduction. Voyez ce qui en est du service de l'eau. nous avons payé trois fois le coût de l'aqueduc et nous avons eu toutes les misères du monde à obtenir une petite réduction dans la taxe de l'eau.

D'un autre côté, si l'on permet la compétition, l'une des compagnies finira toujours par acheter l'autre ou les autres et il faudra que le public paie le coût de cet achat.

Donc, ne donnons pas de compétition à la compagnie du Gaz; ne faisons pas de l'éclairage un service municipal; ces deux aventures seraient terribles pour notre bourse.

Et alors, que nous reste-t-il à faire? Une seule chose, donner à la compagnie un monopole perpétuel aux conditions qu'elle voudra bien accepter, ou plutôt, qu'il lui plaira de nous dicter.

Il nous semble que cette dernière alternative n'est guère moins terrible que les deux autres. Car enfin, la compagnie du Gaz, si elle nous tient à sa merci, nous écorchera pour le moins tout aussi brutalement que les échevins pourraient le faire. Mais si l'éclairage était un service municipal, nous, les consommateurs, nous aurions en notre pouvoir de nommer les administrateurs de ce service, et, s'ils nous faisaient payer trop cher, de les mettre à la porte en les remplaçant par d'autres plus honnêtes. Tandis que nous, les consommateurs, n'aurons jamais de vote à l'élection des directeurs de la compagnie du Gaz; que ceux dont le vote élira ces Messieurs seront pécuniairement intéressés à nous écorcher, à nous faire payer le gaz deux fois ce qu'il vaut.